



VINÇOTTE asbl

Organisme de contrôle agréé | Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail
Siège social: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique
TVA: BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE 25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

Rapport n° : 20651727/Gen

- Bollebergen 2a bus 12, 9052 Gent
Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde
Noordersingel 23, 2140 Antwerpen
Rue Phocas Lejeune 11, 5032 Gembloux



F 139359

Rési code : RA

PROCÈS VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Responsable des travaux : Installation : Propriétaire / gestionnaire :
Nom, Prénom :
N° carte d'identité :
N°TVA : BE

Bases de l'examen : Règlement Général sur les Installations Électriques (RGIE)

Art 270: mise en usage, modification, extension, mobile, temporaire
Art 271: périodique, contrôle
Art 276: renforcement, Art 276bis: vente d'une unité d'habitation
Art 86, 87, 88, 271bis, 278

Données générales de l'installation électrique :

Données distributeur: EAN, Compt. kWh n°, Index jour, nuit
Données installation: Conçue pour UN, Courant nominal maximum, Câble d'alimentation
Description installation: Dispositif diff. gén., Nombre de tableaux, Nombre de circuits terminaux

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés :

Contacts dir., Contacts indir., Montage, Appareils, Matériel, I>/section, Schémas, Contrôle bcl de défaut
Résistance de dispersion de la prise de terre, Isolement général, Continuité de terre, Test dispositif diff.
Le dispositif différentiel général : était plombé, a été plombé, n'a pas été plombé, ne peut pas être plombé

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso)

Infractions Nouvelle installation: Néant
Infractions Installation existante: Néant
Remarques: LA SALLE DE BAIN EST EN COURS DE CONSTRUCTION - RESPECTER LE RGIE
Visa GRD ou mandataire :

Conclusion(s) :

- La nouvelle installation est conforme n'est pas conforme au RGIE.
L'installation existante est conforme n'est pas conforme au RGIE.

Agent visiteur :

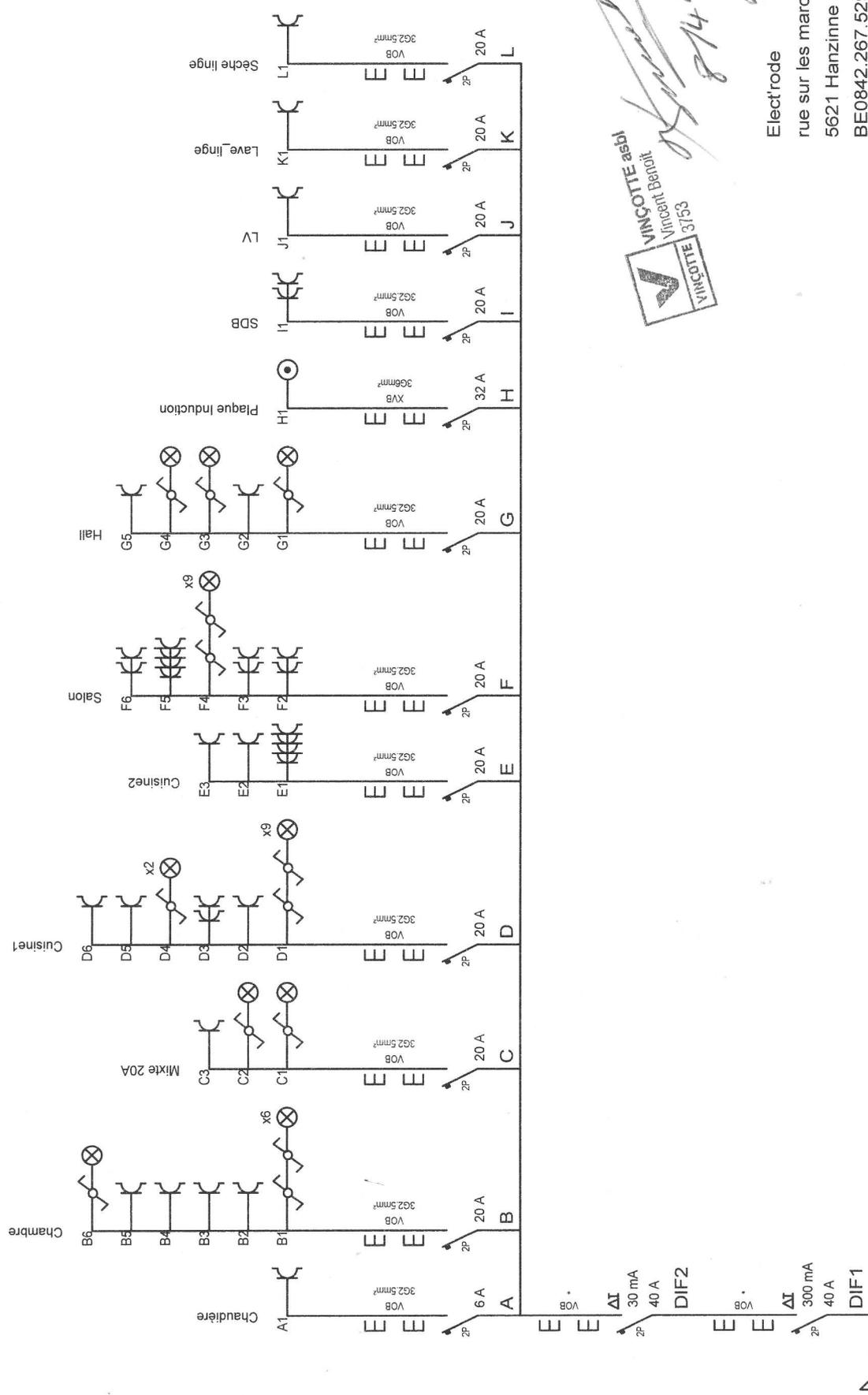
Nom : Agent n° : Date :

Annexe(s) :

- Ce procès verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique...
Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.
Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.
Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique.
Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors de la visite de contrôle.
Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.



VINÇOTTE asbl
Agent de contrôle

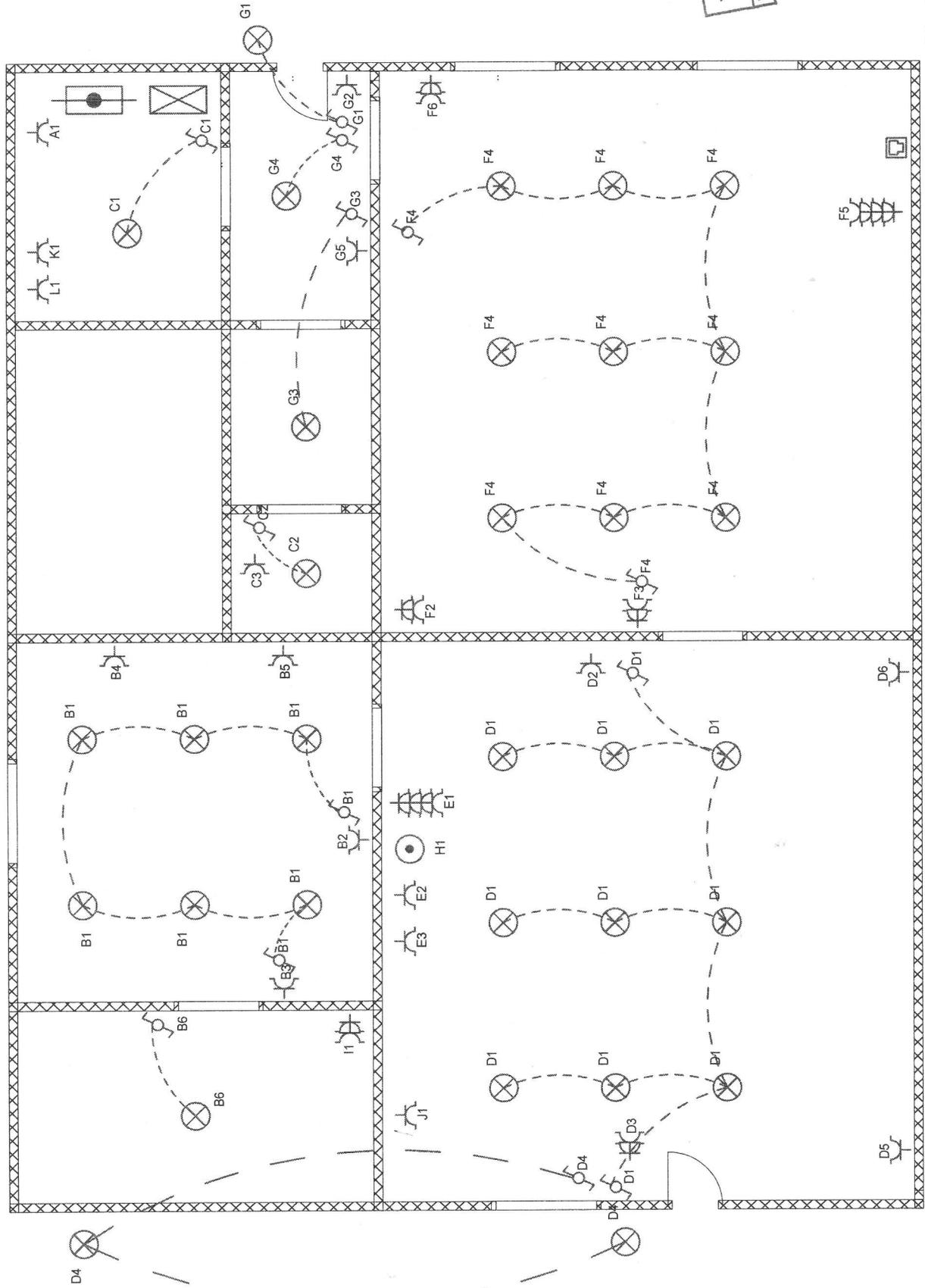


2 pages
27/4/19

Elect'rode
 rue sur les marchés 192b
 5621 Hanzinne
 BE0842.267.529

INSTALLATEUR		CONTROLE		CHANTIER		Schema2A	
Nom	NOM DE LA SOCIETE	ORGANIS.	..	Nom	Anaudt Appart DB	230V~	
TVA	..	Nom	..	Rue	..		
Date	04/04/2019	Date	..	Comm	..		
Sign	Elect'Rode	Sign	..	Sign	..		

Appart



Electrode
rue sur les marchés 192b
5621 Hanzinne
BE0842.267.529